

Assemblée générale ordinaire 2023

Vendredi 24 mars 2023
Campus HSLU Zug-Rotkreuz



Rapport annuel
2022

**Cher
investisseur,
nous nous
réjouissons de ta
participation!**

Cher investisseur,

2022 a été une année riche en événements pour Boss Info. Nous avons relevé avec succès les défis de la situation macroéconomique, tout en continuant à renforcer et à consolider notre position sur le marché.

Nous avons également procédé à une augmentation de capital. 150 100 nouvelles actions (tokens) ont été émises, ce qui représente un apport de capitaux d'environ CHF 1,5 mio. Le nombre d'actionnaires est ainsi passé à 157. La mise en œuvre de la stratégie de croissance va nécessiter encore davantage de capitaux et différentes possibilités seront examinées en conséquence.

Certaines tendances telles que la cloudisation croissante ou les métavers nous accompagneront également cette année. Nos clientes et clients ont désormais confiance dans les solutions cloud, comme le révèle le lancement couronné de succès de la promotion 'Bridge to Cloud' de Microsoft. Notre propre solution bossERP est aussi parfaitement adaptée au cloud. Plusieurs nouvelles versions sont prévues au cours de l'année. Les nouvelles installations ne sont déjà plus disponibles que sous forme de solution cloud.

Allocution du CEO

C'est avec plaisir que je t'invite à notre assemblée générale 2023 qui aura lieu à Rotkreuz le vendredi 24 mars à 17 heures.

Je me réjouis d'ores et déjà d'accueillir de nombreux participants pour des échanges passionnants!



Cordialement, Simon Boss
Président du conseil
d'administration et CEO



Vendredi
24 mars 2023 17h00



HSLU Campus Zug-Rotkreuz
Salle: forum dans le foyer
Suurstoffi 1, 6343 Rotkreuz



Programme

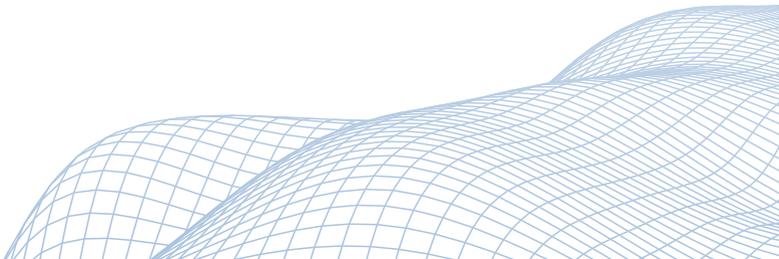
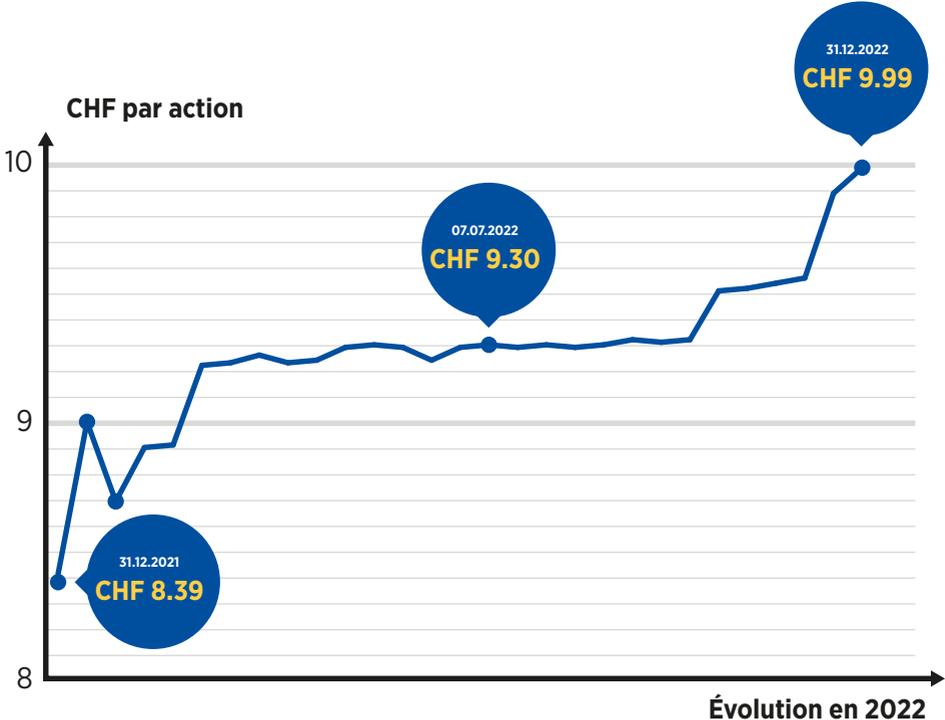
- 16h45** Arrivée
-
- 17h00** Allocution de bienvenue de Simon Boss
-
- 17h10** AG ordinaire 2023 selon l'ordre du jour
-
- 17h45** Exposé de Madame la Professeure Nathaly Tschanz sur le thème «Digital Twins»
-
- 18h15** Apéritif dînatoire et networking
-
- ca. 20h00** Fin

Intervenante

Nathaly Tschanz est professeure de réalité augmentée. Elle enseigne à la Haute école de Lucerne, est chargée de cours dans d'autres instituts de formation et conseille/coache des entreprises dans l'utilisation de technologies immersives dans la chaîne de création de valeur.



Tokens Boss Info AG +19.07%



1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 24 mai 2022 à Egerkingen

Le conseil d'administration propose l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de Boss Info AG du 24 mai 2022 à Egerkingen.

2. Approbation du rapport annuel, des comptes annuels de Boss Info AG et des comptes consolidés de l'exercice 2022

Le conseil d'administration propose l'approbation du rapport annuel, des comptes annuels de Boss Info AG et des comptes consolidés de l'exercice 2022.

3. Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction

Le conseil d'administration propose d'accorder la décharge à chacun de ses membres ainsi qu'à chaque membre de la direction pour l'exercice 2022.



Inscription/désinscription
jusqu'au vendredi 10 mars 2023
[report.bossinfo.com/
2022/fr/gv](https://report.bossinfo.com/2022/fr/gv)

Ordre du jour

4. Affectation du bénéfice disponible de Boss Info AG selon le bilan et décision relative au dividende pour l'exercice 2022

Bénéfice reporté	CHF	4 204 143.34
Bénéfice net 2022	CHF	2 772 185.78
Bénéfice disponible selon bilan	CHF	6 976 329.12
Réduction RAC (part non reconnue fiscalement)	CHF	44 455.45
Affectation à la réserve légale	CHF	-3 251.00
Report sur le nouvel exercice	CHF	7 017 533.57

Le conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice disponible selon le bilan comme suit:

dividende brut (avant impôts et taxes) de	CHF	0.—
par action d'une valeur nominale de CHF 0.01	CHF	0.—
report sur le nouvel exercice	CHF	7 017 533.57

5. Réélection du président et des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration propose de réélire les membres actuels du conseil d'administration (y c. le président du conseil d'administration), sans Yves-Alain Dufaux qui se retire en raison de ses nouvelles fonctions de CEO de Boss Info, et d'élire Peter Marending, Langenthal, comme nouveau membre du conseil d'administration, chacun pour une durée de mandat allant jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le conseil d'administration remercie Yves-Alain Dufaux pour le travail accompli et lui souhaite beaucoup de plaisir, de succès et d'habileté en tant que CEO.

5.1 Réélection de Simon Boss comme membre et président

5.2 Réélection de Joaquina Boss comme membre

5.3 Réélection de Rolf Roth comme membre

5.4 Élection de Peter Marending, Langenthal, comme nouveau membre

6. Élection de l'organe de révision

Le conseil d'administration propose de réélire Balmer-Etienne AG, Treuhandgesellschaft, Lucerne, en tant qu'organe de révision pour une année supplémentaire.

7. Modification de l'article 3a des statuts

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'abroger l'actuel article 3a des statuts relatif au capital social autorisé et de le remplacer par un nouvel article 3a prévoyant une «marge de fluctuation du capital». Cette adaptation est motivée par la révision du droit de la société anonyme entrée en vigueur au 1er janvier 2023, laquelle stipule qu'il n'existe plus de capital social autorisé selon le nouveau droit et que les délais prévus dans les dispositions statutaires existantes pour procéder à des augmentations du capital social autorisé ne peuvent pas être prolongés. En revanche, la révision du droit de la société anonyme a introduit la «marge de fluctuation du capital». Ce nouvel instrument permet à l'assemblée générale d'autoriser à l'avance le conseil d'administration à augmenter ou réduire le capital social de la société dans un délai déterminé et dans les limites d'un plafond et d'un plancher prédéfinis (cf. art. 653ss CO).

L'adaptation de l'art. 3a des statuts proposée ici a pour but de fixer un délai d'exercice plus long (auparavant jusqu'au 31 août 2023 et désormais jusqu'au 24 mars 2028) pour le montant encore en suspens de l'augmentation du capital social autorisé (augmentation du capital social d'un montant maximal de CHF 1'999.00 par l'émission de maximum 199'900 actions d'une valeur nominale de CHF 0.01) et d'accorder finalement au conseil d'administration plus de flexibilité pour procéder à l'augmentation de capital correspondante.



Report annuel 2022

Le rapport annuel pour l'exercice 2022, les comptes annuels de Boss Info AG et les comptes consolidés ainsi que l'article 3a des statuts modifié peuvent être consultés sur report.bossinfo.com/2022/fr

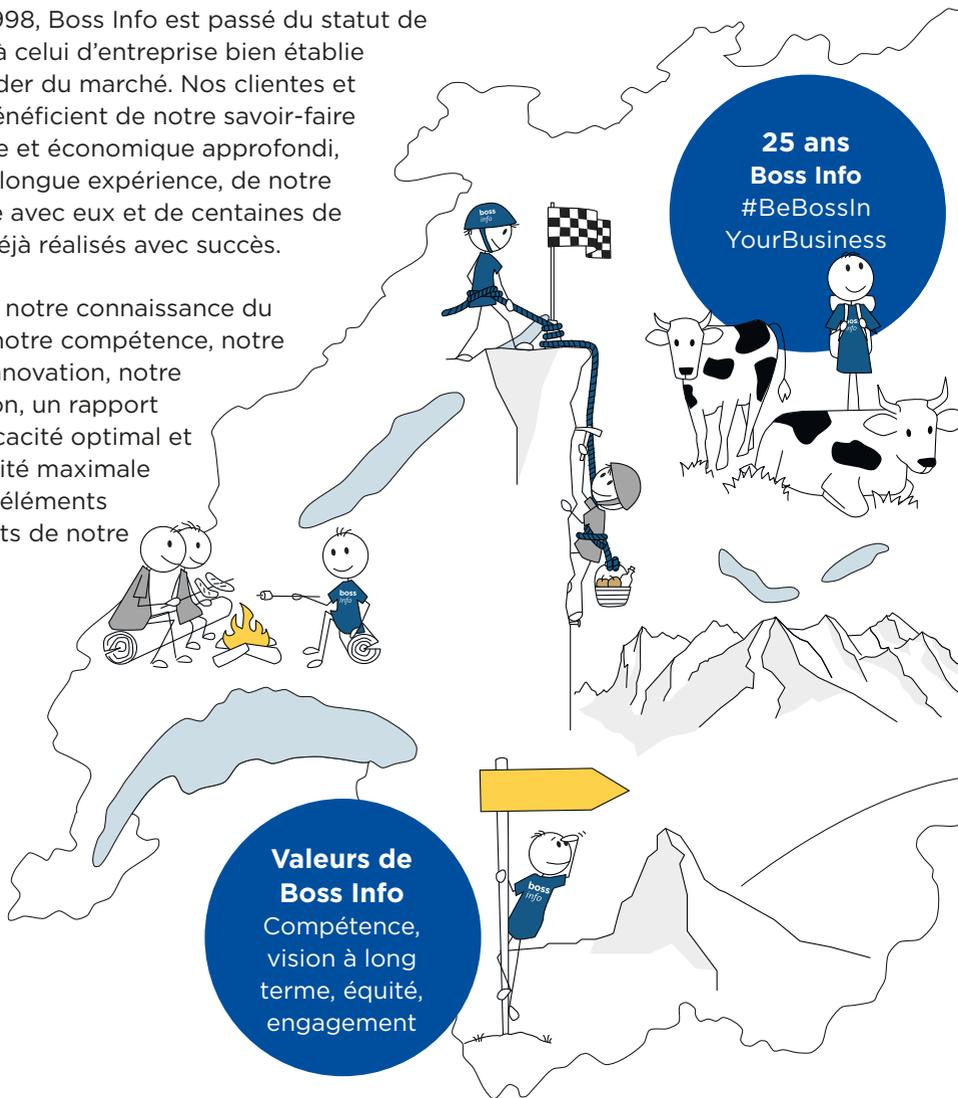
Portrait de Boss Info

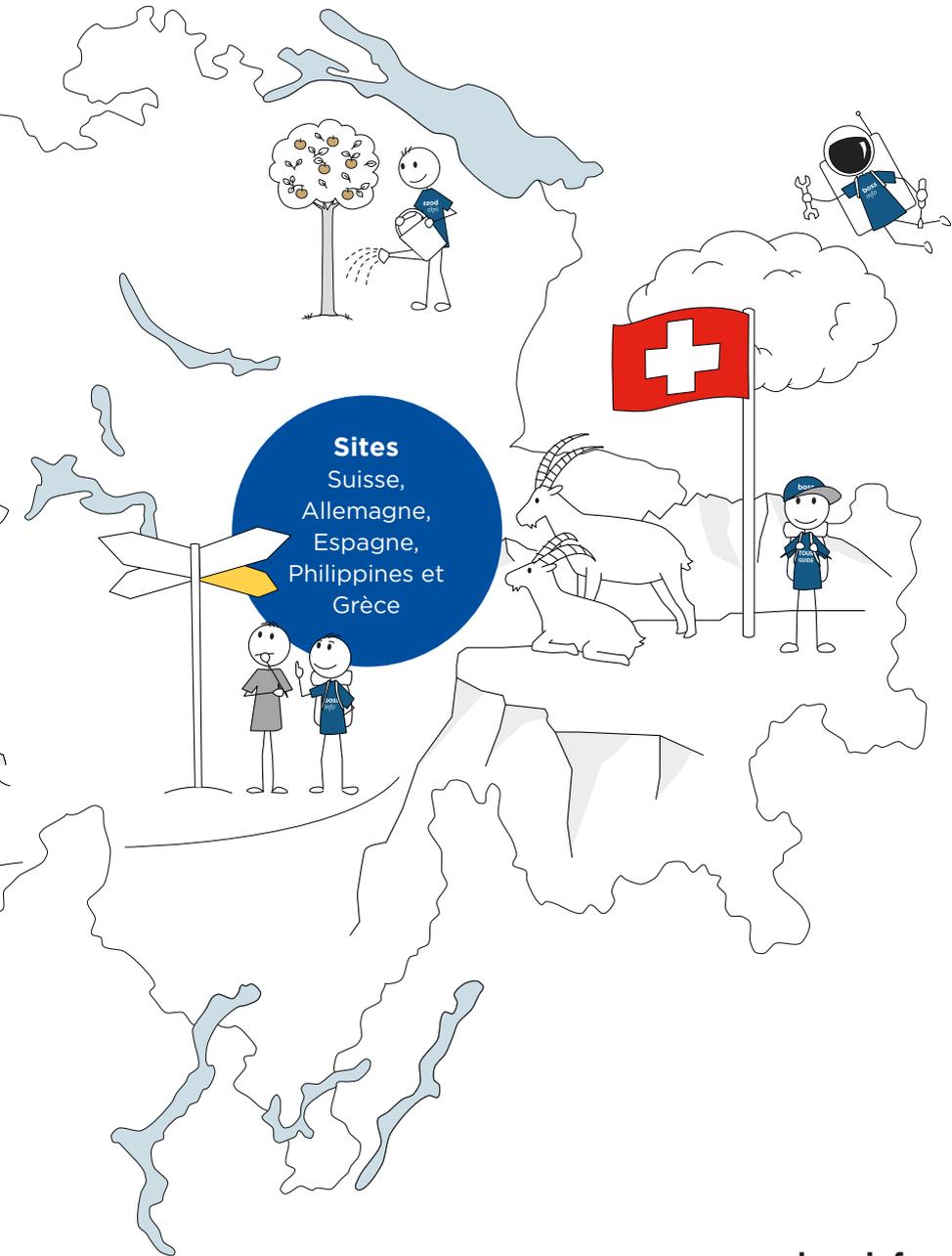
Depuis 1998, Boss Info est passé du statut de start-up à celui d'entreprise bien établie et de leader du marché. Nos clientes et clients bénéficient de notre savoir-faire technique et économique approfondi, de notre longue expérience, de notre proximité avec eux et de centaines de projets déjà réalisés avec succès.

En outre, notre connaissance du secteur, notre compétence, notre force d'innovation, notre motivation, un rapport coût-efficacité optimal et une fiabilité maximale sont des éléments importants de notre modèle.

25 ans
Boss Info
#BeBossIn
YourBusiness

**Valeurs de
Boss Info**
Compétence,
vision à long
terme, équité,
engagement





Sites
Suisse,
Allemagne,
Espagne,
Philippines et
Grèce